



Paracha Korah *En bref*

L'échec d'une révolte infondée - Nombres 16, 1 - 18, 32



Kora'h incite à la révolte, contestant la primauté de Moïse et que la prêtrise ait été confiée à Aaron. Il est accompagné par deux vieux ennemis de Moïse, Dathan et Abiram. A eux se sont joints 250 membres distingués de la communauté, qui offrent le Ketoret (l'encens consacré) voulant ainsi prouver qu'ils seraient dignes de la prêtrise. Mais la terre s'ouvre et engloutit les mutins. Un feu consume ceux qui ont voulu offrir l'encens. Une plaie s'ensuit : Aaron l'arrête en offrant le Ketoret. Son bâton fleurit miraculeusement et produit des amandes. C'est la preuve que sa désignation comme Grand Prêtre relève d'un ordre divin. Dieu commande qu'une teroumah, un prélèvement, soit opérée au profit des prêtres sur chaque récolte de grain, d'huile et de vin, sur les premiers-nés du bétail et que des cadeaux particuliers leurs soient donnés.

Haftarah Korah *En bref - I Samuel 11:14 -12:22.*

Le prophète Samuel (un descendant de Korach, le protagoniste de la portion de la Torah de cette semaine) rassemble les Juifs pour installer fermement Saül comme roi d'Israël. Au cours de son discours aux Juifs, il cria : « Me voici ; témoignez contre moi devant Dieu et devant son oint ; de qui ai-je pris le bœuf, ou de qui ai-je pris l'âne, ou de qui ai-je volé ? ou qui ai-je opprimé, ou de la main de qui ai-je pris un pot-de-vin... » Cela fait écho à la déclaration de Moïse dans la lecture de la Torah de cette semaine : "Je n'ai pas pris d'âne à un seul d'entre eux, et je n'ai fait de mal à aucun seul d'entre eux."

1- HORAIRE DES OFFICES DE CHABBAT 2023 - 5783

A) VENDREDI SOIR

23 Juin 2023 - 4 Tamouz 5783

Allumage: (A partir de 19h09) 20h28

Minha Kabbalat Chabbat: 18h45

Suivi de Arvit

B) CHABBAT KORAH

24 Juin 2023 - 5 Tamouz 5783

Chahrit: 8h15

Chiour: 19h00

Min'ha de Chabbat: 20h00

Seouda Shlishit suivi de Arvit

Fin du Chabbat: 21h46

Rabenou Tam: 21h59

2- HORAIRE DES OFFICES DE SEMAINE

DIMANCHE 25 Juin 2023

6 TAMOUZ 5783

Chahrit: 7h30

Min'ha suivi de Arvit: 18h55

LUNDI 26 AU JEUDI 29 JUIN 2023

Chahrit: 6h00 - 7h00

Min'ha de la semaine

suivi de Arvit: 18h55



Kollel Hékhhal Shalom

Dédié à la mémoire de

Éliran Elbaz Z"l

et Yaacov Saltiel Z"l

LUNDI: 19h15 - pour les Dames

Rav. Jérémie Asseraf **PAS CETTE SEMAINE**

MARDI: 19h15 - Conférence du Mardi

Histoire Juif - Tout Public

Rav. Jérémie Asseraf **PAS CETTE SEMAINE**

LUNDI & MARDI: 19h30

Rav. Raphaël Bensimon pour hommes

JEUDI: 19h30

Pensée juive **PAS CETTE SEMAINE**

Rav. Jérémie Asseraf

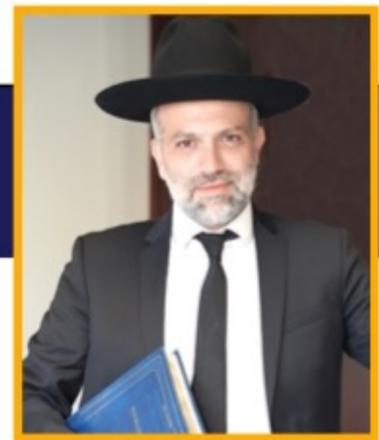
Tous les matins

Chiour de DAF HAYOMI

après le 2ième office



Rabbin Jérémie Asseraf



La nation se réunit à Guilgal pour un deuxième couronnement du roi Saül - le premier n'ayant pas fait l'objet d'un consensus convaincant. Ils offrent des sacrifices et se réjouissent ensemble. Le prophète Samuel prononce alors un discours : il demande au peuple de témoigner qu'il n'a jamais commis de crimes contre le peuple, et ils confirment. Il explique comment D.ieu les a sauvés et les a aidés à chaque étape du chemin et les réprimande pour avoir voulu un roi de chair et de sang. Il les assure que D.ieu sera avec eux s'ils suivent Ses voies, et des conséquences auxquelles ils seront confrontés s'ils ne suivent pas la parole de D.ieu. Pour souligner la gravité de ses paroles, Samuel demande à D.ieu d'envoyer un orage, bien que ce ne soit pas la saison des pluies. Le peuple juif reçut le message et demanda à Samuel d'intercéder en leur faveur et de faire cesser l'orage. La *haftarah* se termine par une assurance : "Car D.ieu n'abandonnera pas son peuple à cause de son grand nom, car D.ieu a juré de faire de vous un peuple pour lui-même."

L'enjeu de la révolte de Korah

Si Moché Rabbénou s'est montré catégorique envers Kora'h au point de s'être laissé aller au découragement, lui qui avait subi tant d'épreuves (voir Rachi 16, 4), c'est qu'il avait mesuré que la contestation de Kora'h pouvait compromettre l'avenir même de la Communauté d'Israël. Au départ, Kora'h n'affirmait pas se placer en dehors de la ligne de la Torah. Bien au contraire, selon lui, c'est Moché qui faisait fausse route tandis que lui-même personnifiait le Judaïsme dans son authenticité. On connaît le fameux midrach rapporté par Rachi qui rapporte que Kora'h avait rassemblé deux cent cinquante chefs du Sanhédrine et les avait vêtus de taléim entièrement teints de couleur bleu azur. S'adressant publiquement à Moché, il lui avait demandé: « Ceux-ci ont-ils eux aussi besoin d'accomplir la mitsva de tsitsit ? » Sur la réponse affirmative de Moché, s'adressant à

tous, Kora'h s'écria ironiquement : « Mesurez l'inconséquence de ce soi-même? Si un fil d'azur mêlé fait que la mitsva est accomplie, le but n'est-il pas atteint automatiquement si l'habit tout entier est teint en azur ? » Kora'h ne désirait pas purement et simplement rejeter la Torah; il la considérait dans son ensemble, la loi écrite et la loi orale, comme un moyen ingénieux et efficace qui ne devait pas cependant nous faire perdre de vue sa finalité : nous rapprocher de D. Estimant qu'il y avait eu une « évolution dans la psychologie et dans l'engagement religieux du peuple juif », il s'est écrié : « Car l'assemblée toute entière est désormais sainte et D. réside au milieu d'eux » (16, 3), slogan qu'il concrétise admirablement en présentant ses adeptes recouverts tout entiers d'azur, couleur qui, d'après la Tradition, symbolise précisément le lien entre l'homme et D. Pour Kora'h, les mitsvot étaient valables tant que le Juif avait encore besoin de moyens concrets pour s'élever vers son Créateur. Désormais, il fallait changer de système. Il ne s'agissait de rien moins que de réinventer le Judaïsme. En vérité, la véritable nature du message divin avait échappé à Kora'h. Moïse lui a confirmé la transcendance de la mitsva des tsitsit et de toutes les mitsvot en général. Il lui a répondu qu'elles gardent, à travers toutes les époques, un caractère invariable. Les mitsvot de la Torah ne sont pas un moyen, un outil au service de l'homme; elles constituent un but en elles-mêmes. Elles dépassent la dimension humaine et prennent véritablement une dimension cosmique. Emanant du Verbe divin comme toutes les lois de l'Univers, la réalisation ou la non-réalisation de la mitsva s'inscrivent de façon positive ou négative dans le grand "mécanisme" de l'Œuvre de la Création. Un texte du traité de Nédarim rapporte cette idée à propos de notre paracha : « Si [Moché] le fils d'Amram ne devait pas avoir le

v o u s
d i s a n t
a u x t s i t s i t



CE BULLETIN EST DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE NOTRE CHER ET REGRETTÉ
HAZANE MAKHLOUF BEN MÉSSODI Z"l. L.
VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530
POUR LA COMMANDITE DE CE BULLETIN



dessus, nous ne continuerions pas à éclairer le monde. » De même, Rachi rapporte un midrach (sur v. 16, 5) selon lequel Moché dit à Kora'h: « De même que vous ne pourriez pas changer les lois de la Nature, vous ne pourrez pas modifier l'ordre de D. ». C'est bien pour cela que sa punition a été celle que nous connaissons. Si l'homme met en doute la transcendance du message divin, il remet en question l'existence même des lois du Monde. La terre doit donc littéralement se dérober sous ses pieds. La tentative de Kora'h a échoué et le Tout-puissant a voulu montrer que Sa Loi resterait valable dans son intégralité pour toutes les époques et qu'elle assurerait la pérennité de la présence d'Israël dans le monde.

L'apparition du matin...

« Au matin, D. fera savoir qui est à Lui, qui est le saint qu'il rapproche de Lui... » (16, 5) Pourquoi, demande Rachi, Moché rabbénou a-t-il insisté sur le mot "matin" lorsqu'il dit à Kora'h que D. allait faire connaître à tous la personne qu'il a choisie pour Son service ? Moché voulait faire comprendre à lui et à ses acolytes, explique le midrach, que comme D. a institué des limites dans le monde et comme ils ne pourront remplacer le matin par le soir, ainsi vous ne pouvez annuler Son choix. De même qu'il est écrit dans Béréchit: « Ce fut le soir, ce fut le matin [car] Il a différencié [la lumière des ténèbres], de même il est dit: "D. a différencié Aaron pour le consacrer" ». On pourrait également expliquer sous une autre perspective la raison pour laquelle Moché rabbénou a choisi cette loi de la nature plutôt qu'une autre pour réfuter les arguments de Kora'h. La diversité des saisons et, par-là la différence de durée du jour et de la nuit date, comme on le sait, de l'époque qui a suivi le déluge « ... froidure et chaleur, été et hiver, jour et nuit ne seront plus interrompus » (Béréchit 8, 22).

Pourquoi D. a-t-il opéré ce net changement dans la nature en obliquant le globe terrestre après le déluge ? Auparavant, de la Création du monde jusqu'au maboul, un printemps éternel régnait sur terre. Le jour et la nuit étaient de même durée tout au long de l'année et partout dans le monde. Ces conditions climatiques idéales avaient pour but de ne causer aucun souci et aucun désagrément à l'homme afin qu'il puisse servir son Créateur dans les meilleures dispositions. Cependant, loin de lui

profiter, cette uniformité fit croire à l'homme que le monde était livré à lui-même et que D. n'avait plus besoin d'intervenir dans la Création. Un fonctionnement invariable de la nature à moins de chances de révéler à l'homme la providence de D. à chaque instant. Après la faillite de l'humanité qui a abouti au déluge, D. a voulu réparer le dommage en faisant se succéder les saisons et varier la longueur des jours. L'homme devrait désormais ressentir le besoin de se référer sans cesse à Lui. D. a donc transformé le cours originel de la Création pour donner à l'homme la possibilité de se racheter. Cependant, hélas, Kora'h n'a pas compris le message. Il s'est présenté devant Moché vêtu d'un talit entièrement azur en prétendant que cet habit muni de tsitsit aux quatre coins ne nécessitait pas l'ajout d'un fil couleur d'azur. De même, il suggéra, selon la même logique, qu'une maison remplie de séfarim ne nécessitait pas non plus de mézouza. En réalité, ces arguments fallacieux montrent que Kora'h n'a pas saisi le sens de la référence continue à D., c'est-à-dire l'accomplissement de la mitsva. D'après lui, l'homme comme le monde sont enfermés dans un état statique, immuable et sont soumis à une destinée inexorable : par conséquent, ou l'on est entièrement saint, ou bien on ne l'est pas du tout. Dans cette vision rigide de l'univers, il n'existe aucune place pour le changement, pour la téchouva. Ce fut l'optique des gens de la génération du déluge qui a entraîné leur perte. Il en fut de même pour Kora'h. En effet, Rachi dit (16, 7): «... Pourquoi Kora'h, qui était intelligent, s'est-il lancé dans cette folle entreprise ? Son œil l'a trompé car il a vu qu'une chaîne illustre allait descendre de lui: Chémouel qui était pareil à Moché et Aaron. Il se dit donc : "pour lui je serai épargné"... » J'aurai la vie sauve puisque le prophète Chémouel doit descendre de moi. Cependant, l'œil de Kora'h l'a induit en erreur. Ce sont ses fils qui, ayant fait téchouva avant que la terre ne les engloutisse, ont été épargnés ! » Kora'h n'a pas pris la téchouva en ligne de compte et c'est ce qui l'a entraîné à sa perte. N'oublions pas l'enseignement que Moché voulait peut-être faire entendre à Kora'h en mentionnant le mot boqèr/matin : tout comme l'heure du lever du jour est variable, l'homme peut tout transformer par sa téchouva s'il se remet sans cesse à son Créateur. (tsidkat-eliaou.org - Rav Guerchon, Imrei Cohen)



CONDOLÉANCES



Le Rabbin Jérémie Asseraf,
le Président Phillipe Tordjman, le C.A et le Kahal
présentent leurs sincères condoléances aux
Famille Assayag et Abikhzer pour le décès de
Mme Jessica Assayag bat Brigitte Z"l et les assurons de notre
affection et de notre soutien

NAHALOT - CE CHABBAT NOUS ÉLEVONS LA MÉMOIRE DE:

SIMON MALKA Z"l	6 TAMOUZ - 25 JUIN.
VICTOR AVIEL COHEN BEN FORTUNÉE Z"l	6 TAMOUZ - 25 JUIN.
SOL BAT RIKKA Z"l	9 TAMOUZ - 28 JUIN.

KIDDOUCH CHABBAT

Est offert par: LA COMMUNAUTÉ

SÉOUDA CHÉLICHITE

Est offerte par: LA COMMUNAUTÉ

NOTES

**Le petit déjeuner du Dimanche 25 juin 2023
est offert par la famille Luck pour la nahala
de Mme Sol bat Rica Z"l.**

le 3 Tamouz que les 12 et 13. Après tout, sa libération les 12 et 13 Tamouz était une libération de l'exil, et le contraste entre l'exil et la libération ne peut être comparé au contraste entre l'emprisonnement et la liberté, et certainement pas entre la vie et la mort ! Le Rabbi a expliqué que la raison du report de la célébration est que, dans le cas d'un chef spirituel et berger d'Israël, tout son objectif sur terre est de promouvoir le bien-être de ses contemporains et de les guider. (Ses affaires "privées" lui sont incomparablement moins importantes.) Il n'institua donc pas le 3 Tamouz comme jour de fête, car bien que ce fût le début de sa liberté, il était toujours en exil, restreint dans l'accomplissement de sa mission. le but même de la vie de conduire et de guider son troupeau aussi longtemps qu'il a été emprisonné. Ce n'est que le 12 Taamuz, lorsqu'il put à nouveau guider son troupeau et accomplir son dessein, que sa liberté miraculeuse est célébrée.

Pourquoi le jour où le soleil s'est arrêté pour Joshua n'est-il pas un jour férié ? Par Yehuda Shurpin

Question:

Je lisais dans le livre de Josué l'épisode dans lequel les Israélites, conduits par Josué, viennent au secours de leurs nouveaux alliés les Gabaonites. C'était vendredi, et craignant que la bataille ne se prolonge jusqu'au sabbat, Josué pria pour que le soleil ne se couche pas tant que la bataille n'aurait pas été gagnée. En effet, le soleil s'est arrêté jusqu'à ce que les Israélites aient remporté une victoire complète. Maintenant, l'arrêt du soleil semble être un bien plus grand miracle que la séparation de la mer ou Hanoucca ou Pourim, donc je suis un peu perplexe quant à la raison pour laquelle il n'y a pas de vacances célébrant ce grand miracle.

Répondre:

Vous avez raison de dire que c'est l'un des plus grands miracles qui se soit produit pour le peuple juif. Cependant, la simple raison pour laquelle il n'a pas été institué comme un jour férié est liée au fait que bien que le soleil se soit arrêté et que les Juifs aient été victorieux dans leur bataille, ce jour n'a pas marqué la fin de leur conquête du pays. Selon la loi juive, lorsqu'une personne est sauvée d'un danger, elle doit faire une bénédiction et remercier D.ieu de l'avoir sauvée. Cependant, ils ne font la bénédiction qu'une fois qu'ils sont complètement hors de danger. ¹ Par conséquent, si grand qu'il ait été, ce miracle n'est toujours pas célébré comme une fête. Ceci est quelque peu analogue à un autre grand événement qui, par la providence divine, s'est produit le même jour que le jour où le soleil s'est miraculeusement arrêté pour Josué : le 3ème jour du mois hébreu de Tammuz. C'était le 3e jour de Tammuz, et l'année était en 1927, lorsque l'oppression stalinienne était en hausse. Le sixième Rabbi de Loubavitch, le rabbin Yosef Yitzchak Schneersohn, de bonne mémoire, a été emprisonné par le régime communiste et condamné à mort pour ses efforts inlassables pour préserver et renforcer la vie juive traditionnelle derrière le rideau de fer. Le 3e jour de Tammuz, sa peine fut commuée et il fut à la place condamné à dix ans de travaux forcés en Sibérie, puis à une peine d'exil de trois ans à Kostroma, une ville de l'intérieur de la Russie. Puis, dix jours plus tard, le 12 Tammuz, il serait informé qu'il était libéré de l'exil (et le lendemain recevait ses papiers de décharge), à nouveau un homme libre (ou aussi libre qu'on pouvait l'être en Russie soviétique). C'est dans cette veine que le Rabbi a abordé à de nombreuses reprises le lien et la similitude entre le miracle de l'arrêt du soleil et la peine commuée de son prédécesseur. Dans une lettre écrite à l'occasion du premier anniversaire de sa libération, le rabbin Yossef Its'hak déclare : « Ce n'est pas seulement moi-même que D.ieu a racheté en ce jour... mais aussi tous ceux qui s'appellent « Israël ». » Le rabbin Yossef Its'hak s'était attaqué au Parti tout-puissant et l'avait emporté. Le Rabbi a fait remarquer que bien que la communauté Habad célèbre la liberté de son prédécesseur le 12 Tamouz, en vérité, il semblerait qu'à plusieurs égards, il y ait plus de raisons de célébrer

INFORMATION: www.hekhalshalom.com

Communauté Sépharade Hékhhal Shalom,
Mikvé - Synagogue - Kollel - Salle des fêtes
825 Gratton, Ville Saint-Laurent, H4M 2G4,
Tél: 514 747-4530 - Fax: 514 747-5283 - Mikvé: 514 747-7707



Ce Bulletin hebdomadaire est dédié à la mémoire de mes chers parents
Ovadia ben Merav Harari Z"l et Liliane Leah bat Rachel Cohen Z"l

Design et Graphisme: Roland Harari

T: (514) 591-2761, E: teknovar@videotron.ca